

RETENEZ cette date le 1er Décembre :

lundi 1 décembre 2014

Réunion des Présidentes d'associations, des déléguées régionales.

Merci de signaler votre participation par mail à l'adresse suivante : contact@cnff.fr

Le Conseil National des Femmes Françaises

lundi 1 décembre 2014

Attention changement de lieu de la réunion sur la grande dépendance : elle aura lieu au Salon Champs Elysées la Boétie 112/114 Rue de La Boétie 75008 Paris

Retenez cette date : Le Conseil National des Femmes Françaises (CNFF), en partenariat avec MUTEX, organisera le Lundi 1^{er} Décembre 2014 un après-midi de réflexion sur le thème de l'adaptation de la société au vieillissement et plus particulièrement sur la grande dépendance.

Les débats se dérouleront de 14h à 17h30 au Salon Champs Elysées la Boétie 112/114 Rue de La Boétie 75008 Paris

Entrée Libre. Merci de signaler votre participation par mail à l'adresse suivante : tresorerie@cnff.fr

En 2060, la France comptera 5,4 millions de personnes âgées de plus de 85 ans, soit 15% de la population ! Le thème du vieillissement est un sujet qui concerne particulièrement les femmes et le CNFF y a déjà consacré nombre de ses travaux :

- En mars 2010, un colloque intitulé « Vieillir...et Alors ! Femmes et vieillissement actif », organisé en partenariat avec le Zonta, nous avait permis de faire émerger des propositions innovantes.
- En janvier 2012, le problème de la dépendance, fut abordé, avec l'AFFM comme partenaire, au travers des témoignages d'associations et de personnes travaillant sur le terrain

La loi relative à « l'adaptation de la société au vieillissement » qui vient d'être votée en première lecture à l'Assemblée Nationale, le 17 septembre dernier ne répond qu'en partie au problème puisqu'elle est centrée presque uniquement sur le maintien à domicile qui ne résout pas le cas des personnes en grande dépendance. C'est pourquoi, souhaitant prendre part à un débat qui ne fait que commencer, le CNFF organise, avec la participation de nombreuses personnalités cet après-midi de réflexion sur la « grande dépendance »

Nous vous attendons nombreux

[Voir le programme](#)

Débat organisé le 1er Décembre 2014 en partenariat avec Mutex

lundi 1 décembre 2014

La rencontre du 1^{er} décembre organisée par le CNFF avec le concours de Mutex sur le thème de la grande dépendance a été un véritable succès puisqu'elle a réuni près d'une centaine de participants dans les salons Champs élysées -la Boétie.

Des intervenants de grande qualité (Croix rouge, Mutualité française, gériatres et associations d'aidants - [voir programme](#)) ont fait part de leur expérience. A l'issue de ces débats le CNFF a validé un certain nombre de propositions qui vont être transmises aux pouvoirs publics pour contribuer au débat sur **le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, en cours d'examen devant le parlement.**

PROPOSITIONS GRANDE DEPENDANCE

Le problème de la grande dépendance est principalement une affaire de femmes, tant du côté des personnes aidées que du côté de celles qui aident. Cette situation justifie grandement que le CNFF apporte sa vision et sa contribution pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie. La question du financement et du « reste à charge » est primordiale et fera l'objet d'autres débats. Aujourd'hui le CNFF estime, en l'état actuel de notre situation budgétaire, qu'ils doivent reposer sur de nouvelles solidarités, réparties entre les individus (patrimoine, assurances privées), les familles (champ d'application de la solidarité familiale et obligation alimentaire) et la société (assurance vieillesse / assurance santé).

Les témoignages et avis d'experts (Croix rouge, Mutualité Française, gériatres, associations d'aidants ...) qui nous ont été présentés lors de cet après-midi de réflexion nous ont éclairé sur la diversité et la complexité des offres de soins et de services, mais aussi sur leur multiplicité et leur qualité.

Toutefois, des cultures professionnelles différentes, des financements multiples rendent difficile la coordination entre l'hôpital et le domicile et entre le secteur sanitaire et le secteur social.

Au niveau géographique, les différents échelons (local, départemental, régional) peinent à s'articuler et l'impulsion nécessaire du politique au niveau national pour une rationalisation de l'offre de service et de soins manque encore en particulier sur les modes de tarification.

A l'issue des débats le Conseil National des Femmes Françaises a formulé les propositions suivantes :
UNE SOCIÉTÉ MIEUX ADAPTÉE AU VIEILLISSEMENT

► Encourager au niveau individuel l'**anticipation du vieillissement** à tous les niveaux (financier, choix personnels, habitat, information sur les personnes de confiance et les directives anticipées etc...)

► Simplifier le système et l'organisation des soins en **intégrant le social et le médical** à l'échelle d'un territoire : Il apparaît en effet que les fragmentations des systèmes sanitaires et sociaux sont à l'origine de nombreuses ruptures dans le parcours de soins des personnes âgées dépendantes.

Afin de mieux adapter l'offre de soins aux besoins des populations, à rationaliser leur organisation et améliorer la lisibilité du système pour les professionnels comme pour les usagers, **une politique ambitieuse d'intégration**, s'appuyant sur les MAIAs (Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer) au niveau local, et sur un travail commun des ARS (Agences Régionales de Santé) et des conseils généraux, s'avère indispensable pour permettre une réelle gouvernance.

Cette politique d'intégration sera favorisée au niveau national par un dispositif législatif adapté permettant de « penser ensemble » les organisations sanitaires et sociales, et complétée par un discours politique fédérateur et une communication volontariste. L'expérimentation PAERPA (parcours santé des aînés) n'a de sens qu'intégré au dispositif MAIA.

► Valoriser les **métiers de services** aux personnes âgées et/ou handicapées

► Mener des **études prospectives sur les besoins à venir et les dispositifs d'accueil nécessaires** à une échelle géographique pertinente pour prévenir les déserts des zones rurales ou péri urbaines dans le cadre des schémas départementaux gérontologiques

► Évaluer la **qualité de la prise en charge** au niveau des départements

AIDER LES AIDANTS

► Développer les dispositifs permettant des **temps de pause** (maladie, accident, événements divers) et de **répit** aux aidants : de l'accueil de jour au séjour de plus longue durée

► Aménager la **conciliation vie familiale vie professionnelle** afin de permettre et faciliter le congé pour les aidants familiaux

► Favoriser le recours aux **nouvelles technologies** : adaptation de l'habitat, domotiques, robots aidants, détecteurs de chute, prise de médicaments, géolocalisation etc...

► Développer l'accès à des services de **soutien et d'information** adaptés aux besoins des aidants, des familles et de l'entourage

Le board du CIF à Paris

mercredi 26 novembre 2014

Le board du Conseil International des Femmes à Fontainebleau lors de sa réunion à Paris

Autour de **Cosima Schenk**, présidente, et de **Martine Marandel-Joly**, trésorière, les représentantes de Taiwan, de Nouvelle Zélande, d'Australie, de Corée, du Royaume Uni et de Malte



Lutte contre les violences faites aux femmes

mardi 25 novembre 2014

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences et le 1^{er} anniversaire de l'adoption de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, le collectif dont le CNFF est l'un des membres actifs a interpellé les pouvoirs publics en publiant le communiqué de presse ci-après :

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences et le 1^{er} anniversaire de l'adoption de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, le collectif dont le CNFF est l'un des membres actifs a interpellé les pouvoirs publics en publiant le communiqué de presse ci-après :

« Ni mesures, ni budget !

12 mois de perdus pour les victimes du proxénétisme et de la traite des êtres humains, 10 jours pour rectifier le tir au Sénat et au Gouvernement !

A l'approche du 25 novembre 2014, les associations françaises de lutte contre les violences faites aux femmes dénoncent vivement la **non-concrétisation des avancées historiques esquissées en décembre 2013** par l'adoption à l'Assemblée nationale de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et le soutien à ses victimes.

Un an plus tard, et après s'être illustré en commission spéciale par la défense d'une impunité totale pour les clients proxétueurs, **le Sénat n'a toujours pas inscrit la proposition de loi à son ordre du jour.**

Conséquence directe de cette inaction, **aucune des mesures protectrices prévues dans la proposition de loi ne peut être mise en œuvre** (mise en place d'un parcours de sortie de la prostitution, coordination départementale des acteurs intervenant dans le soutien aux victimes, abrogation du délit de racolage, octroi non conditionné d'un titre de séjour temporaire aux victimes de la traite des êtres humains, accès à l'indemnisation pour les victimes de proxénétisme, interdiction de tout acte sexuel imposé par l'argent...).

Autre conséquence directe, la **création du « Fonds interministériel dédié aux victimes de la traite des êtres humains et à l'insertion des personnes prostituées »** prévu par la proposition de loi et le Plan d'action national contre la traite des êtres humains (Mesure 21) n'a pas été incluse dans le budget 2015. Le Gouvernement s'était engagé lors des débats parlementaires à ce qu'il soit crédité de 20 millions d'euros par an.

En ce 25 novembre 2014, et alors que la prostitution demeure la dernière violence contre les femmes dont les auteurs sont impunis (clients proxétueurs) et les victimes poursuivies (au titre du délit de racolage), nos associations demandent :

Au Président du Sénat et aux présidents de groupes politiques au Sénat :

- D'inscrire la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel à l'ordre du jour du Sénat.

Au Premier Ministre, à la Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, à la Secrétaire d'Etat aux droits des femmes, au Secrétaire d'Etat pour les relations avec le Parlement :

- De garantir l'inscription rapide de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel à l'ordre du jour du Sénat et la mise en place d'une Commission Mixte Paritaire après engagement de la procédure accélérée, ainsi que la création et l'alimentation à hauteur minimale de 20 millions d'euros d'un Fonds dédié aux victimes de la traite des êtres humains et à l'insertion des personnes prostituées. »

Association Française des Femmes Médecins

jeudi 6 novembre 2014

Réunion organisée à Paris par l'Association Française des Femmes Médecins – AFFM

Le thème du Psoriasis

<http://affm-asso.fr/>

Réunion du Bureau du Conseil International des Femmes à Paris

mardi 28 octobre 2014

Le CNFF accueille à Paris le Board du Conseil International des Femmes CIF les 28 et 29 Octobre prochains.

Rappelons que notre Présidente Martine Marandel Joly fait partie du Bureau en tant que trésorière du CIF.

Journée Européenne contre la traite des êtres humains

samedi 18 octobre 2014

A l'occasion de la Journée Européenne contre la traite des êtres humains le **CNFF et les 60 associations du collectif abolition 2012 écrivent au Premier Ministre** pour exprimer leur incompréhension quant à la non-inscription de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel à l'ordre du jour du Sénat, tel que défini jusqu'au 30 octobre

[Consulter la lettre](#)

Trophée « mixité dans les métiers »

lundi 28 juillet 2014

Remis par Martine Marandel-Joly

Présidente du CNFF lors de la première édition des trophées nationaux de « l'Entrepreneuriat au Féminin », a fait l'objet d'un article dans la Synthèse de l'actualité du 20 juin au 9 juillet 2014 publiée par le Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

[En savoir plus](#)

Trophées entrepreneuriat au féminin

mercredi 18 juin 2014

Martine MARANDEL – JOLY a remis le trophée « mixité dans les métiers » à **Anne BENEDETTI**.

En remettant le trophée « mixité dans les métiers » à **Anne BENEDETTI** chef d'entreprise dans le secteur du bâtiment à Avignon dans le Vaucluse,.... **Martine MARANDEL – JOLY**, Présidente du CNFF a salué les performances des trois nominées choisies par le jury et tenu à souligner les plus-values que constitue dans ces 3 cas l'approche féminine de l'entreprise.

Le 18 Juin dernier au Musée des Arts Forains à Paris, en présence de nombreuses personnalités, dont la Ministre des Droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports, ont été remis les premiers trophées récompensant les réussites de femmes chefs d'entreprises dans 7 catégories : innovation, export, création, développement, transmission / reprise, encouragement, coup de cœur .

Organisés par la CGPME et plus particulièrement par Les Clubs « Entrepreneuriat au féminin » créés par **Geneviève BEL**, Vice-Présidente de la CGPME nationale, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité au Conseil économique et social et environnemental, ces trophées ont été l'occasion de mettre en avant le savoir-faire féminin, de lever des a priori, et de prouver qu'en matière d'entreprise, la femme est au moins l'égale de l'homme.

Le CNFF, partenaire de l'opération, a tenu à remettre un trophée spécial à une femme chef d'entreprise ayant réussi dans un secteur traditionnellement masculin.

Elles étaient trois, **trois femmes sélectionnées parmi des dizaines d'autres** par un jury exigeant, trois entrepreneures qui ont osé se lancer, trois femmes formidables, qui ont réussi à créer, reprendre ou développer leur entreprise dans un secteur où les hommes sont majoritaires.

Catherine VAMPOUILLE, à Hérimoncourt dans le Doubs, a abandonné une confortable situation de salariée pour se lancer dans la fabrication de ressorts, de formes et de pièces en fil métallique. Sa réussite exceptionnelle dans ce secteur industriel, son énergie ainsi que ses qualités éthiques ont été saluées par le jury.

Anne BENEDETTI, à Avignon dans le Vaucluse, a réussi à se faire sa place dans le secteur du bâtiment. Son entreprise spécialisée dans le traitement des façades est aujourd'hui l'une des premières de la région ce qui ne l'empêche pas de s'impliquer dans son milieu professionnel, de s'investir dans les associations locales et de veiller à la formation, à l'insertion professionnelle et au développement de ses salariés.

Journée mixité du 3 juin 2014

mardi 3 juin 2014

Favoriser la mixité professionnelle par l'éducation et la formation des jeunes générations.

Le thème de la mixité professionnelle, axe majeur du combat pour l'égalité homme-femme au travail, a récemment été mis sur en avant sur l'agenda politique Français. Il fut en effet désigné priorité de l'année 2014 par l'ancien gouvernement de **Jean Marc Ayrault**, et la ministre des droits des femmes, **Najat Vallaud-Belkacem** a lancé le Jeudi 6 mars dernier une plate-forme d'actions afin d'atteindre l'objectif fixé d'un tiers de filières mixtes d'ici 2025.

Le Conseil National des Femmes Françaises considère cette démarche comme étant essentielle, puisque de nos jours seuls 12% des métiers en France peuvent être qualifiés de réellement mixtes et qu'à peine une dizaine de professions regroupent près de la moitié des femmes actives. **C'est pourquoi le CNFF a réuni le 3 juin dernier les représentantes de ses associations membres autour d'un colloque sur le thème de la mixité des métiers.** Mme Catherine Tripon, Directrice RSE-Diversité à la Fondation Face, fut intervenante au cours de cette rencontre, et souligna que la mixité professionnelle n'est pas seulement un progrès nécessaire pour l'image de la femme dans la société, mais représente aussi un enjeu économique certain.

Rappelons que 300 000 emplois sont aujourd'hui non pourvus en France. Ainsi, inciter les femmes aussi bien que les hommes à s'orienter vers des métiers correspondant aux besoins du marché du travail permettrait d'optimiser au mieux la réserve de talents disponibles. De nos jours il n'existe plus aucun secteur qui ne soit accessible aux deux sexes. Mais l'obstacle majeur à une véritable mixité professionnelle se trouve au niveau de la perception des différents métiers dans l'imaginaire collectif, des stéréotypes persistants dissuadant fréquemment les jeunes filles de s'orienter vers certains domaines d'activité. Ainsi Mme Tripon affirma qu'il était primordial de faire évoluer les mentalités afin de revaloriser les métiers dits "féminins" aux yeux de tous, et de désacraliser les métiers traditionnellement perçus comme "masculins".

Dans la ligne droite de cette pensée, le CNFF suggéra l'influence bénéfique que pouvait représenter une campagne de déstigmatisation des métiers auprès des jeunes générations, ceux qui représenteront la force de travail de demain.

Deux solutions en particulier sont émises afin de favoriser à terme la mixité professionnelle.

Tout d'abord le CNFF suggère de **renforcer le programme de « découverte des métiers » dans l'Education Nationale**. Il est encore nécessaire de déconstruire un grand nombre de stéréotypes conduisant à croire que certains métiers sont plus adaptés aux hommes qu'aux femmes, et inversement. Il faut promouvoir la connaissance des différents domaines d'activité, avec un accent mis sur les métiers de l'artisanat, souvent dévalorisés et par conséquent négligés dans le choix d'orientation des élèves, ainsi que les métiers d'avenir (environnement, énergie...) sources d'embauche.

Dispensé aux élèves dès la classe de 6^{ème} « découverte des métiers » ferait intervenir divers acteurs mixtes de la vie professionnelle ainsi que des jeunes déjà engagées dans des filières connotées H/F. Ainsi, à travers un système d'exemplarité, les élèves pourraient-ils commencer à développer plus jeunes des ambitions pour leur avenir et mieux se rendre compte que oui, un homme peut être maître d'école et une femme une sapeur-pompier. Complété, plus tard dans le parcours éducatif comme en classe de 3^{ème} par l'enseignement de la gestion, de la création et de la reprise d'entreprise cet apprentissage des bases de l'entrepreneuriat, serait particulièrement bénéfique à la gente féminine qui ne représente aujourd'hui que 32% des entrepreneurs et 28% des chefs d'entreprise en France bien qu'elles soient toujours plus nombreuses à faire des études supérieures. Ainsi l'Education Nationale, force d'influence majeure dans l'évolution des mentalités, représente un secteur clé pour améliorer la mixité professionnelle.

Dans un deuxième temps, le CNFF propose de **renforcer et de développer la formation professionnelle et l'apprentissage** en adaptant la législation du travail. L'action conjointe de la puissance publique et du monde professionnel est ainsi primordiale pour promouvoir la formation des jeunes et agir pour l'emploi et la mixité professionnelle.

La mixité dans les métiers est un enjeu majeur à la fois pour l'image de la femme dans la société moderne, mais aussi pour l'optimisation générale de l'économie nationale. Conscient de l'obstacle majeur que représentent en ce sens les stéréotypes entourant les métiers dits « féminins » et « masculins », le CNFF affirma lors de cette rencontre l'importance de faire évoluer les mentalités de la jeune génération, à travers un accent mis sur l'éducation et la formation à la connaissance des métiers.



Le CNFF apporte son soutien

mardi 20 mai 2014

au mouvement contre l'enlèvement des lycéennes Nigériennes.

Révolté par l'enlèvement des lycéennes Nigériennes le CNFF s'associe à tous les mouvements d'indignation qu'a soulevé cet acte inqualifiable et plus particulièrement au communiqué du collectif [« abolition 2012 »](#) ainsi qu' à la position prise au Conseil International des femmes CIF par le Conseil des femmes Ukrainiennes :

“Solidarity with our sisters in Nigeria

National Council of Women of Ukraine expresses sympathy for Nigerian women and girls abducted by hackers.

Our women also suffer violence, some of them killed in the civil war forced upon our peace-loving country.

It's time for women all over the world to join efforts against violence against them. Men's policy makes women suffer, so women should be promoted to the level of decision-making.

We are with you.

Lyudmyla Porokhnyak, President NCWU “

Nominations aux trophées de l'entrepreneuriat au féminin

lundi 19 mai 2014

Le CNFF félicite les femmes nominées aux trophées.

Toutes nos félicitations à :

Catherine

Vampouille

Anne

Benedetti

Sandrine Quédec

Le 18 Juin 2014 les premiers TROPHEES de l'entrepreneuriat au féminin seront décernés à Paris au musée des arts forains en présence de nombreuses personnalités.

Pour sa première édition plus de **150 dossiers** ont été reçus et examinés et 21 entreprises réparties dans 7 catégories ont été sélectionnées par le jury .

Martine Marandel-Joly Présidente du CNFF remettra le trophée « mixité » qui récompensera une femme chef d'entreprise exerçant son activité dans un secteur majoritairement occupé par des hommes.

Les 3 femmes chefs d'entreprises qui ont été nominées pour le trophée « mixité » sont :

- **Catherine VAMPOUILLE** – Sarl LE RESSORT -Fabrication de ressorts de compression, traction, torsion et de forme, de pièces et sous-ensembles en fil métallique à Hérimoncourt dans le Doubs
 - **Anne BENEDETTI - BENEDETTI sa** - traitement de façade, isolation thermique, imperméabilité, enduits, maçonnerie à Avignon dans Le Vaucluse
 - **Sandrine QUEDEC** - POMPE FUNEBRES – eurl – à Amance dans la Haute Saône
-

Assemblée Générale du CECIF à Malte (du 28 Avril au 3 Mai)

lundi 28 avril 2014

Martine Marandel – Joly élue Trésorière du CIF

dimanche 27 avril 2014

Plus de 30 Conseils nationaux, parmi lesquels ceux d'Ukraine et de Russie se sont retrouvés à Malte les 26 et 27 Avril.

Reçu par la Présidente **Marie Louise Coleiro Preca** et le Premier Ministre Maltais **Joseph Muscat**, le Conseil international des Femmes - CIF - a élu **Martine Marandel-Joly** en tant que Trésorière et lui a confié le soin de recevoir en France le BOARD du CIF fin Octobre 2014.
En photo : La Présidente de Malte avec Martine Marandel-Joly, Présidente du CNFF

Comité de pilotage du CIF à Malte (du 26 et 27 Avril)

samedi 26 avril 2014

Assemblée Générale du CNFF

mercredi 16 avril 2014

Maison des associations – 4 Rue Amélie 75007 Paris

58ème session de la Commission de la condition du statut de la femme à l'ONU

lundi 10 mars 2014

Martine Marandel Joly, Présidente du CNFF, était présente à New York du 10 au 21 Mars 2014.

Durant ces 11 jours, elle a participé aux travaux de la 58ème session de la Commission de la condition du statut de la femme à l'ONU

Remise des prix Egalité Homme-Femme

vendredi 7 mars 2014

Claudie Corvol, Vice-Présidente du CNFF, a participé à la remise des prix Egalité Homme-Femme

Cette remise était organisé le 7 Mars dernier à Paris en présence du Premier Ministre **JM Eyraud**, de la Ministre des droits des femmes **Najat Vallaud-Belkacem** et de nombreuses personnalités.

Médaille de la jeunesse et des sports

mercredi 26 février 2014

Nous rappelons à nos adhérentes la parution du décret qui élargit le bénéfice de la médaille de la jeunesse et des sports au domaine de la vie associative et du bénévolat.

Pour en savoir plus [Cliquez ici](#)

Le CNFF se félicite de la décision du Président de la République visant à faire rentrer au Panthéon deux femmes remarquables

jeudi 20 février 2014

Germaine Tillion, fondatrice de l'ethnologie moderne, grande résistante et Geneviève Anthonioz-de Gaulle qui a poursuivi toute sa vie son combat contre la précarité. Résistante, elle aussi, elle fut la première femme à recevoir les insignes de la Grand' Croix de la Légion d'Honneur.

Rappelons que [le Panthéon](#) n'accueille pour le moment que deux femmes sur les 73 personnalités qui y sont inhumées : la physicienne Marie Curie et Sophie Berthelot, scientifique et en qualité d'épouse du chimiste Marcellin Berthelot.

4e Rencontres parlementaires sur la Santé et le Bien-être au travail

mercredi 12 février 2014

Ouverts par **Michel Sapin**, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, les débats de cette demi-journée s'articuleront autour de deux sessions :

- "*Santé et sécurité des travailleurs*"

- "*Bien-être, reconnaissance et performance*"

de 8h30 à 12h30, à la Maison de la Chimie - 28, rue Saint Dominique – Paris 7e

Nicole Herb et Lise Bedossa ont assisté à la présentation de l'association "réussir l'égalité femmes-hommes"

mardi 28 janvier 2014

Nicole Herb et Lise Bedossa ont assisté à la présentation de l'association "réussir l'égalité femmes-hommes" dont l'objet est d'agir contre toutes les formes de discrimination et de violence en fonction du sexe.